

PORTAIL FAMILLE

le mode d'emploi



Qu'est-ce que le Portail Famille ?

Le Portail Famille est un site internet qui permet d'inscrire votre enfant aux **Temps périscolaires** et/ou aux **Temps extrascolaires** de la ville.

Cette démarche
est obligatoire.



Temps périscolaires : l'accueil du matin (entre 7h et 8h20), la restauration scolaire, le goûter, les ateliers ou l'étude (de 17h à 18h), l'accueil du soir (entre 18h et 19h) et l'accueil de loisirs du mercredi (de 7h à 9h)

Temps extrascolaires : l'accueil de loisirs en vacances scolaires

Pourquoi utiliser le Portail Famille ?

→ Gérer le planning de son enfant

7j/7 24h/24, de façon totalement autonome, vous avez accès au Portail Famille pour consulter le planning et y apporter des modifications

→ Éviter les facturations erronées et les surfacturations

Toute présence d'un enfant sur une prestation péri ou extrascolaire sans inscription sur le Portail Famille entraîne une surfacturation

→ Permettre à la mairie d'anticiper les effectifs et d'ajuster son organisation

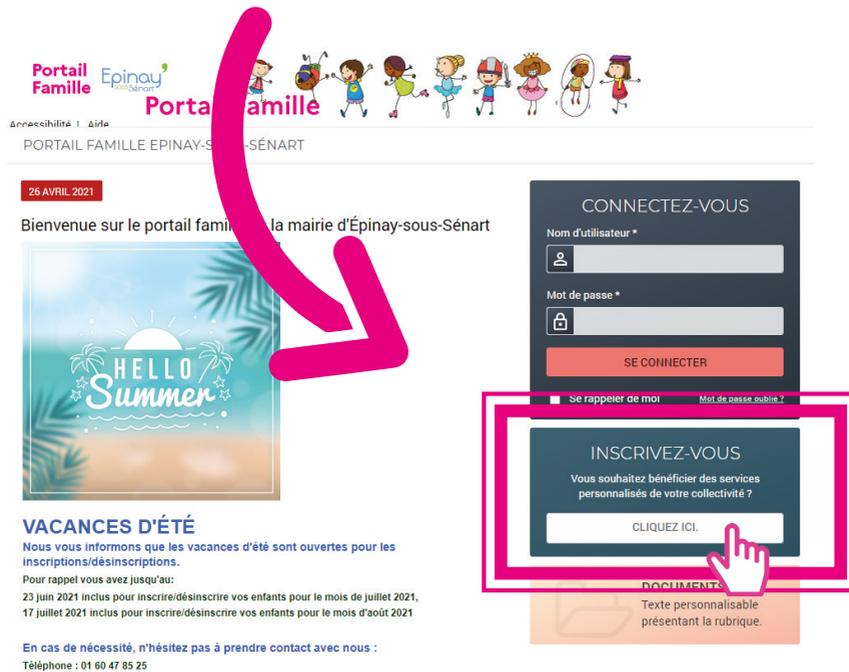
Bonne anticipation = baisse du gaspillage alimentaire et des dépenses
+ meilleur accompagnement des enfants (nombre adapté d'agents présents)



Comment créer un compte sur le Portail Famille ? (5 étapes)

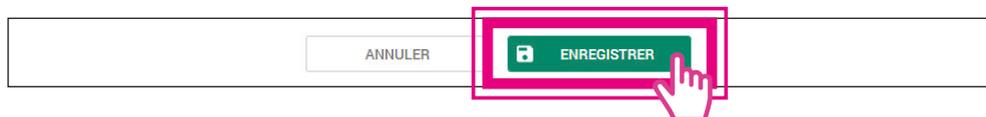
1. Allez sur le site <http://portail-epinay-senart.ciril.net>

2. À droite, cliquez sur **Inscrivez-vous**



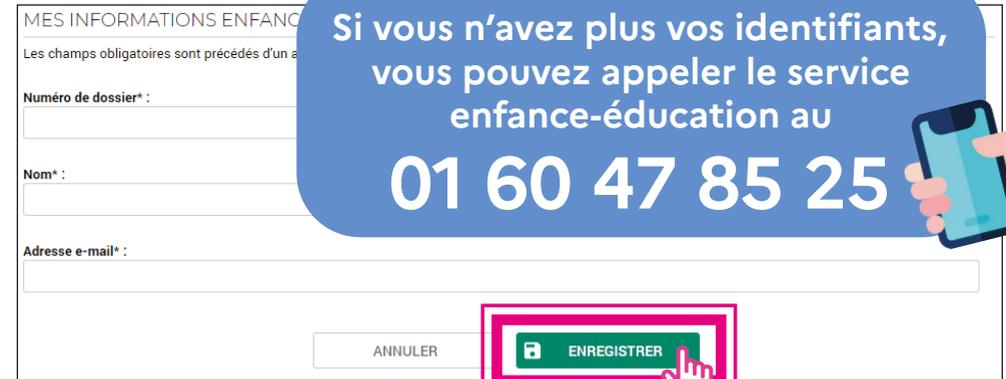
The screenshot shows the homepage of the 'Portail Famille' for Epinay-sous-Sénart. A pink arrow points from the 'Inscrivez-vous' button in the top right corner to the 'INSCRIVEZ-VOUS' button on the page. The 'INSCRIVEZ-VOUS' button is highlighted with a pink box and a hand cursor. Below it, there is a 'SE CONNECTER' button and a 'DOCUMENTS' section.

3. Renseignez vos informations personnelles, choisissez un **Nom d'utilisateur** et un **mot de passe** puis cliquez sur enregistrer



A close-up of the 'ENREGISTRER' button, which is highlighted with a pink box and a hand cursor. The button is located at the bottom right of a form area.

4. Renseignez les informations suivantes :
Numéro de dossier dans la 1^{re} case
Nom (Identifiant) dans la 2^e case
Votre adresse mail dans la 3^e case
Puis cliquez sur enregistrer



The screenshot shows the registration form with fields for 'Numéro de dossier*', 'Nom*', and 'Adresse e-mail*'. A blue callout box on the right contains the text: 'Si vous n'avez plus vos identifiants, vous pouvez appeler le service enfance-éducation au 01 60 47 85 25'. The 'ENREGISTRER' button is highlighted with a pink box and a hand cursor.

5. Vous avez reçu un mail de confirmation de création de compte.
Ouvrez ce mail et cliquez sur le lien pour activer votre Portail Famille

Votre portail est maintenant créé et activé ! 😊



Calcul du quotient familial



L'autre démarche importante à faire pour l'inscription aux prestations péri et extrascolaires est le calcul du quotient familial.

Cela vous permet d'obtenir une tarification adaptée à vos ressources et à votre composition familiale.

Pour en savoir plus, vous pouvez vous renseigner auprès du service facturation : facturation@ville-epinay-senart.fr ou consulter le site de la ville : <https://www.ville-epinay-senart.fr/>

Via les rubriques :

Une ville pour tous → Enfance 3-10 ans → Activités péri et extrascolaires → Quotient familial

LIEN DIRECT



SCANNEZ-MOI

Le calcul du quotient familial est déterminé de la façon suivante : Ensemble des ressources fiscales + total des prestations familiales hors APL + ou - les pensions alimentaires/2 + 0,5 par enfant à charge.

Les tarifications sont réparties en 8 tranches, ce qui permet le lissage et l'étirement de l'amplitude des ressources des familles au plus près de leur capacité contributive respective.

Tranches	De	A
1	0	300
2	>300	450
3	>450	600
4	>600	800
5	>800	1000
6	>1 000	1 150
7	>1 150	1 350
8	>1 350	
Sans quotient		
Extérieurs		

Si votre quotient familial n'a pas été calculé pour les séjours de vacances et les centres de loisirs maternel et primaire, merci de vous présenter en Mairie au 8 rue Sainte-Geneviève les :



- lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 17h30,
- mercredi, de 8h30 à 11h45,
- samedi, de 8h30 à 11h45.

Comment utiliser le Portail Famille ?



Tout d'abord rendez-vous sur le portail famille en allant sur :

<https://portail-epinay-senart.ciril.net>



Entrez votre identifiant et votre mot de passe (créés lors de votre inscription) dans l'encart **CONNECTEZ-VOUS**, puis cliquez sur « **Se connecter** ».

Portail Famille Epinay-sous-Sénart

Accessibilité | Aide

PORTAIL FAMILLE EPINAY-SOUS-SÉNART

26 AVRIL 2021

Bienvenue sur le portail famille de la mairie d'Épinay-sous-Sénart

VACANCES D'ÉTÉ

Nous vous informons que les vacances d'été sont ouvertes pour les inscriptions/désinscriptions.

Pour rappel vous avez jusqu'au:
23 juin 2021 inclus pour inscrire/désinscrire vos enfants pour le mois de juillet 2021,
17 juillet 2021 inclus pour inscrire/désinscrire vos enfants pour le mois d'août 2021

En cas de nécessité, n'hésitez pas à prendre contact avec nous :
Téléphone : 01 60 47 85 25

CONNECTEZ-VOUS

Nom d'utilisateur *

Mot de passe *

SE CONNECTER

Se rappeler de moi [Mot de passe oublié ?](#)

INSCRIVEZ-VOUS

Vous souhaitez bénéficier des services personnalisés de votre collectivité ?

CLIQUEZ ICI.

DOCUMENTS

Texte personnalisable présentant la rubrique.

Comment inscrire vos enfants ?



Pour faire vos inscriptions, cliquez sur « Visualiser le planning de mes enfants »



Portail Famille Epinay sous-sénart

MON DOSSIER

- Visualiser le planning de mes enfants

FACTURATION

- Payer mes factures
- Consulter l'historique de mon compte
- Mes prélèvements

ACTUALITÉS

- Consulter les dernières actualités

Cliquez sur l'enfant pour lequel vous souhaitez modifier / ajouter des réservations (dans cet exemple Dounia).

Les flèches devant « Mensuel » permettent de naviguer d'un mois à l'autre (1).



Cliquez sur « Modifier » pour modifier / ajouter des réservations (2).

Portail Famille Epinay sous-sénart

11 MAI 2021 Aujourd'hui

MENSUEL QUINZAINE SEMAINE

MODIFIER

ACCUEIL DU MATIN ET DU SOIR

Matin

Soir

LSH Mercredi 2020-2021

Matin + repas

Après-midi + Repas

Journal

LSH Vacances 2020-2021

Matin (demi-journée centre)

Après-Midi (demi-journée centre)

Journal (centre de loisirs)

Ateliers

Etude

Restauration scolaire

Repas

Sortie à 17h

17h00

Cochez les jours de présence souhaités (3) et cliquez sur « Valider » (4). Vous pouvez renouveler l'opération autant de fois que vous le souhaitez.

Le nombre de cases cochées s'affichera sur la droite : « Modifications en cours ».

Portail Famille Epinay sous-sénart

ACCUEIL DOSSIER PLANNING FACTURATION ACTUALITÉS

MODIFICATION EN COURS

- annulation en attente
- réservation en attente

TERMINER LES MODIFICATIONS

FAMILLE ACTIVITÉS

★ DOUNIA

Inscriptions :

- Accueil du matin et du soir
- ALSH Mercredi 2020-2021
- ALSH Vacances 2020-2021
- Ateliers
- Etude
- Restauration scolaire
- Sortie à 17h

VALIDER

(3) exemple de case cochable

(4)

Pour réserver des activités régulières, vous pouvez cliquer sur « Modification avancée » en bas de l'écran et suivre les instructions.



← QUITTER MODIFICATION AVANCÉE VALIDER



INFOS PRATIQUES

Service Enfance-Education :

Téléphone : 01 60 47 85 25

Mail : periscolaire@ville-epinay-senart.fr

Adresse : 14, rue Sainte-Geneviève.

Mairie :

Adresse : 8, rue Sainte-Geneviève

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 17h30



Mercredi : de 8h30 à 11h45

Samedi : de 8h30 à 11h45

Pour les affaires générales les horaires du mardi :
8h30 - 11h45 / 15h - 17h30

Sites web :

Site web portail famille :
<http://portail-epinay-senart.ciril.net>

Site web ville :
<https://www.ville-epinay-senart.fr>